



Lausanne, le 27 janvier 2020

## Place de la Riponne : un parking souterrain qui empêche la végétalisation

### Pour des places publiques libérées de parkings souterrains pour valoriser la plantation d'arbres et de végétation

*L'Association Transports & Environnement Vaud (ATE Vaud) a lancé ce jour une action visuelle sur les réseaux sociaux, afin de visualiser à quoi pourrait ressembler une place de la Riponne végétalisée. Le but de l'action est d'expliquer pour quelle raison les projets urbanistiques ayant emporté le concours d'idée de la transformation Riponne-Tunnel en décembre dernier ne peuvent pas faire la part belle à la végétation, aux arbres et à la biodiversité. L'ATE Vaud espère ainsi expliquer en quoi la construction de parkings souterrains dans les centres-villes peut péjorer la qualité de vie également par leurs effets en surface, notamment en vue des prochains grands enjeux autour des places publiques.*

Fin 2019, Lausanne a présenté les projets gagnants de la démarche participative et du concours d'idées pour la transformation des places de la Riponne et du Tunnel. Plusieurs citoyen.ne.s se sont inquiété.e.s de l'aspect particulièrement minéral de ces projets, qui ne laissaient que peu de place à la verdure. L'ATE Vaud a décidé d'en expliquer les raisons, en illustrant son propos à l'aide de visuels (voir ci-joint) diffusés sur Facebook, Twitter et Instagram. Lors de la démarche participative du projet, il était spécifié que « *le caractère minéral de la place de la Riponne est une conséquence de la construction du parking souterrain, qui la prédispose à une vocation a priori moins végétale* ». Il est essentiel de montrer que ce type d'ouvrages a non seulement des effets en termes de trafic, mais aussi d'aménagements extérieurs. Ceci alors que leur peu d'emprise au sol est souvent mis en avant.

*« La place de la Riponne n'est pas qu'un exemple issu du passé ; elle a encore des effets aujourd'hui sur les aménagements possibles. En outre, et partout ailleurs, on envisage d'enterrer des parkings sous des places publiques, avec les mêmes conséquences »* explique David Raedler, président de l'ATE Vaud.

L'ATE Vaud prend pour exemple la décision salubre de la population veveysanne de refuser la construction d'un parking souterrain sous la place du marché mais rappelle que d'autres projets empruntent la mauvaise pente.

*« Aujourd'hui, l'exemple emblématique de cette erreur est le parking d'Yverdon ; la ville va construire un parking très coûteux sur la place d'Armes de plus de 1000 places ; en plus de générer du trafic, de la pollution et des nuisances sonores sans modifier les habitudes de mobilité, il empêchera la plantation d'arbres et d'espaces résolument naturels sur une surface importante du territoire urbain »* précise Romain Pilloud, secrétaire général de l'ATE Vaud

Pour l'ATE Vaud, il est aujourd'hui évident que la construction de parkings souterrains n'apporte aucun avantage : créateurs d'embouteillages au centre urbain, générateurs de pollution, coûts de construction importants et réduction des espaces verts au strict minimum. Les solutions privilégiées doivent passer par la construction de P+R à proximité des gares ou à l'entrée des villes, complétés par un renforcement des cadences des transports publics. Grâce à son action, l'ATE Vaud espère sensibiliser la population à ce propos et rappelle que dans les grands centres urbains de nombreuses villes dans le monde, des études ont démontré que les consommateurs piétons et cyclistes font davantage vivre les commerces du centre-ville si celui-ci est accueillant, facilement accessible et permettant de flâner.

Pour plus d'informations :

David Raedler, Président ATE Vaud, 079 220 45 23

Romain Pilloud, Secrétaire général ATE Vaud, 021 323 54 11 / 078 613 92 33